

Salomé, vache
maraîchine,
et veaux.

© Matthieu Vaslin



MARAIS DU DAVIAUD (VENDÉE)

Des races locales menacées au secours de la biodiversité

Les espaces naturels « les marais du Daviaud » ont misé sur l'agriculture biologique et les races à faibles effectifs. Efficace et... casse-tête !

Originale, la biodiversité des marais atlantiques est liée à l'élevage extensif. Aussi en 1998, sur l'espace naturel sensible du Daviaud¹, le comité scientifique de l'écomusée existant, a préconisé le développement de l'élevage en émettant un double souhait : que le cheptel du musée (vaches, chevaux, mouton, ânes) soit constitué de

racres anciennes, que la gestion agricole soit conforme aux règles de l'agriculture biologique.

Un programme qui résulte de la vision holistique du territoire propre aux écomusées mais qui, hors du cadre théorique, tourne rapidement au casse-tête.

Trouver un éleveur. Dans ces zones à forte déprise agricole, trouver un éleveur devient vite la seule priorité et les difficultés ne manquent pas. La mise à disposition de terrain suffit rarement à modifier les pratiques d'une exploitation où changer de race et se convertir à l'agriculture biologique relève du challenge.

Ainsi, sur les espaces naturels sensibles des marais du Daviaud, les agriculteurs ont terminé leurs cycles agricoles en conservant leurs pratiques classiques. Et, malgré sa volonté, le gestionnaire a dû accepter cette inertie sans renoncer à ses objectifs initiaux.

Impliquer la collectivité. Le programme s'est alors orienté vers deux axes. Dans un premier temps, la communauté de communes propriétaire a imaginé assurer elle-même l'exploitation.

L'idée était de développer un troupeau de bovins d'une dizaine de têtes. Leur gestion étant assurée par une association.

De race maraîchine (race ancienne, pratique agricole traditionnelle), les bovins étaient présentés dans le cadre du musée. Cette initiative a rapidement dû être arrêtée. Sa gestion impliquait deux salariés à plein temps. Une manière de devenir exploitant à part entière que n'a pas souhaité la collectivité du fait des coûts, de la relation privé/public...

Un éleveur s'installe. En 2002, la rencontre avec un exploitant désirant s'installer est alors apparue comme une opportunité. Dès le départ, l'agriculteur pouvait intégrer les objectifs prévus : élevage extensif sur prairie humide, conduite en agriculture biologique et utilisation de race domestique à faible effectif. Pre-



PAROLE D'ACTEUR

FRÉDÉRIC SIGNORET

Éleveur de vaches maraîchines, sur les espaces naturels du Daviaud. Secrétaire de l'association pour la Valorisation de la race bovine maraîchine et des prairies humides

Parmi les éleveurs de maraîchines plusieurs d'entre nous « bénéficient » de réserves naturelles. C'est un atout économique majeur : terrains gratuits, surveillance, aide aux infrastructures. Cela nous encourage à conserver la rusticité de nos vaches qui dans les prairies naturelles doivent pouvoir résister aux excès d'humidité ou de sécheresse. Notre association d'éleveurs progresse vers la prise en compte de la biodiversité. Nous privilégions les partenariats avec les réserves car ils constituent une excellente vitrine pour promouvoir nos productions. ●

80 En chiffre

hectares de marais salé.
45 moutons de Belle-Île, 15 bovins de race maraîchine, 2 traits bretons, 4 ânes pâturent actuellement sur les marais du Daviaud.
160 avocettes élégantes, 24 échasses blanches, se reproduisent chaque printemps sur ces mêmes espaces.
En 8 ans, le nombre de couples d'oiseaux limicoles nicheurs a été multiplié par 4.
30 000 visiteurs par an parcourent le musée au centre de ces espaces. ●

mière difficulté : l'agriculteur a dû acheter un bâtiment pour héberger le siège de son exploitation. Pour faire face à cet investissement et réussir, il a limité l'achat de matériel et prévu une montée en puissance progressive de l'importance de son cheptel en partant de deux vaches. Aujourd'hui, il est à la tête d'un troupeau d'une soixantaine d'individus et un second exploitant vient de le rejoindre.

Beaucoup d'énergie. Quant aux chevaux, moutons, ânes, si leur nombre, plus limité, a permis à la collectivité de continuer à les prendre en charge, le changement des pratiques a tout de même demandé une volonté profonde et force énergie. Le mouton de Belle-Île en est un bon exemple.

Race ancienne à faible effectif, on ne peut pour autant qualifier cette espèce de « rustique ». Les agnelages sont difficiles à gérer. Avec des mises bas régulières de trois ou quatre petits, les femelles peinent lors de l'allaitement. Dans la pratique, l'approche quotidienne est exigeante : les animaux demandent un suivi constant, des interventions sanitaires fréquentes, ils ont besoin de compléments alimentaires, de traitements anti-infectieux...

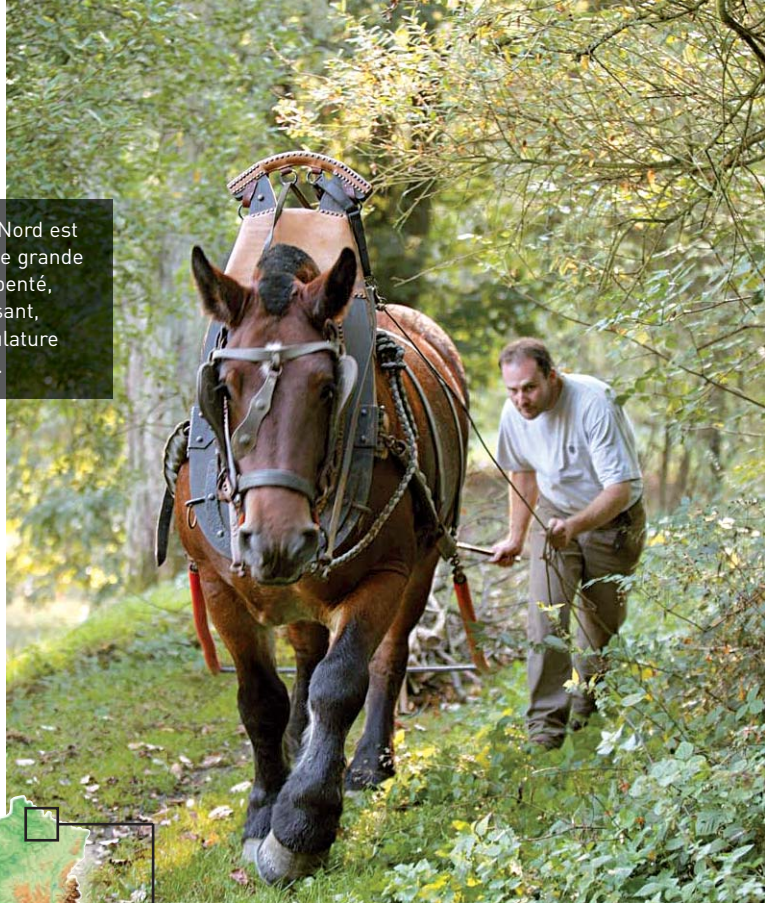
Cette nécessité d'intervention est d'autant plus nécessaire que le site est ouvert au public et que l'aspect visuel des animaux s'avère une priorité. Malgré de lourdes difficultés de gestion, après quelques années ardues, après un travail important de sélection des individus (capacité d'agnelage, élimination des individus trop faibles), un troupeau fonctionnel de plusieurs dizaines de têtes semble aujourd'hui voir le jour.

Comme pour les bovins, la souche est susceptible, sur cette zone, de générer une activité agricole créatrice de biodiversité. ● **Jean-Guy Robin**

Chargé de mission scientifique, communauté de communes Océan-marais de Monts
jg.robin@ecomusee-ledaviaud.com

1. Profitant de la présence de l'écomusée du Daviaud, le conseil général de la Vendée a, en 1997, créé l'espace naturel sensible du Daviaud au nord-ouest du département. Quatre-vingts hectares sont gérés par la communauté de communes Océan-marais de Monts.

Le trait du Nord est un cheval de grande taille, charpenté, court, puissant, à la musculature importante.



PARC NATUREL RÉGIONAL SCARPE-ESCAUT

© Samuel Dhote - PNRSE

Au travail, le trait du Nord

Pour sauvegarder la race, le pôle Trait du Nord cherche à créer une filière.

À peine une trentaine d'éta-
lons ! Les chevaux de la race
Trait du Nord¹, qui étaient uti-
lisés pour les travaux agricoles, ten-
dent à disparaître. Il faut trois an-
nées et nombre d'approbations
avant qu'un étalon soit reconnu
« reproducteur », la majorité des éle-
veurs préfèrent alors diriger les
jeunes mâles (80 %) vers l'abattoir.

Garantir l'avenir de la race : tel est
l'objet du pôle Trait du Nord créé en
2006. Une initiative menée dans le
Parc naturel régional Scarpe-Escaut.
Après avoir acquis de jeunes che-
vaux (vingt aujourd'hui), le pôle les
éduque durant trente-six mois, en
attente de leur approbation finale.
Certains ne deviennent pas des éta-
lons reproducteurs, ils sont alors
vendus comme chevaux de travail
(autour de 3500 euros).

Le pôle conserve aussi quelques
chevaux pour entretenir le Parc na-
turel régional Scarpe-Escaut ou
louer leurs services dans le cadre
de contrats avec les communes ou
avec l'ONF, par exemple dans le ca-
dre de contrats de forêt.

Par ailleurs, pour pallier les risques
de consanguinité, une station de re-
production favorise le regroupement
de poulinières (l'an dernier, trente
juments ont été saillies). Le centre
permet également d'effectuer des
échographies.

La valeur du trait. Le débusquage et
le débardage à cheval provoquent
moins de dégâts, notamment moins
de tassement des sols. Et si un tracteur
effectue le travail beaucoup plus vite,
le sol tassé par son passage ne peut
se régénérer.

La traction par cheval est aussi plus
précise, car plus lente et plus maniable.
Autre avantage : en forêt, par exem-
ple, on pourra replanter de nouvelles
essences un an après le transport

LE PÔLE TRAIT DU NORD

La création en 2006 du pôle Trait
du Nord est le fruit du Parc
naturel régional Scarpe-Escaut,
du Centre régional de ressources
génétiques, du Syndicat des éleveurs
de trait du Nord, de l'Institut français
du cheval et de l'équitation (anciens
Haras nationaux). ●